

● Droit des usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Appréhender les pratiques et les instruments juridiques des institutions à travers le prisme du droit nouveau

Code
601019

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Prendre la mesure de la spécificité des droits des usagers dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Bénéficier du retour d'expérience d'un spécialiste du secteur social et médico-social.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale

Objectifs pédagogiques

- Décrire la dynamique contemporaine qui colore les droits des usagers et des malades
- Examiner la place nouvelle faite à l'utilisateur et au malade
- Evaluer les pratiques institutionnelles et les faire évoluer

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Décrire la dynamique contemporaine qui colore les droits des usagers et des malades

Une dynamique juridique de rang constitutionnel

- De la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen...
- Au Préambule de la Constitution de 1946...
- Et à l'affirmation constitutionnelle du principe de dignité de la personne humaine

Focus sur :

- L'utilisateur mineur
- L'utilisateur majeur protégé
- L'utilisateur et sa famille
- L'utilisateur et la personne de confiance
- L'utilisateur et les directives anticipées

Examiner la place nouvelle faite à l'utilisateur et au malade

Un mouvement contemporain d'effectivité des droits des usagers et des malades

et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Quelques illustrations

- ▶ L'accueil de l'enfant handicapé dans les établissements d'accueil du jeune enfant
- ▶ Le droit à l'éducation des enfants handicapés
- ▶ L'accès au périscolaire
- ▶ Le droit à une admission dans un établissement conformément à la notification de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- ▶ L'accompagnement pluridisciplinaire
- ▶ L'initiative du Contrôleur général des lieux de privation de liberté

Conséquence : la nécessaire relecture au prisme juridique des instruments des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.